

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances »

Conseil municipal du 25 juin 2012
Séance du 18 juin 2012

1a Budget principal et annexe : compte administratif et compte de gestion

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes M'BAYE-DIAO, BARBETTE, FEVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS

Mme BOUKHELIF

Mme PAMART

M. MACHU

Mme LEFEVRE

Mme SOKOLONSKI

M. CHEURFA

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Mme CAPON

Mme CARLIER

M. SZPIRKO

Mme FEVRIER

M. BELMHAND

Mme MAUPIN

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DINGIVAL

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion dressé par Madame la trésorière constitue l'arrêté des comptes de la collectivité.

Cet arrêt permet de dégager :

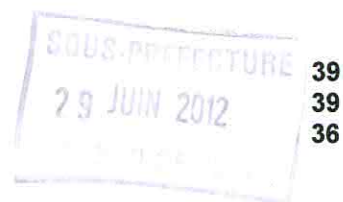
Le résultat d'exécution de la section de fonctionnement

Le résultat d'exécution de la section d'investissement

Le besoin de financement de section d'investissement

Le document annexé, présente, pour le budget principal et le budget annexe « La Justice », le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice 2011 et les autorisations spéciales qui s'y attachent, le détail des dépenses et des recettes ordonnancées, y compris celles relatives à la journée complémentaire, la reprise des résultats de l'exercice 2010 et l'état des restes à réaliser.

Les résultats de l'exécution budgétaire 2011 tels qu'ils figurent au compte administratif peuvent ainsi être présentés comme suit :



maintenant !

1 - Budget Principal

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2011	13 736 149,17 €	14 067 613,97 €	331 464,80 €
Résultat 2010 (D 001)	3 020 796,68 €		- 3 020 796,68 €

Résultat de clôture Investissement	- 2 689 331,88 €
------------------------------------	------------------

Restes à réaliser	8 492 900,66 €	10 471 312,93 €	1 978 412,27 €
-------------------	----------------	-----------------	----------------

Besoin de financement	710 919,61 €
-----------------------	--------------

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2011	39 422 226,37 €	43 588 334,31 €	4 166 107,94 €
Résultat 2010 (R 002)		700 000,00 €	700 000,00 €

Résultat de clôture Fonctionnement	4 866 107,94 €
------------------------------------	----------------

2 - Budget « La Justice »

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2011	0 €	0 €	0 €
Résultat 2010 (D 001)	293 268,64 €		- 293 268,64 €

Résultat de clôture Investissement	- 293 268,64 €
------------------------------------	----------------

Restes à réaliser 2011	0 €	0 €	0 €
------------------------	-----	-----	-----

Besoin de financement	293 268,64 €
-----------------------	--------------

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2011	0 €	0 €	0 €
Résultat 2010 (R 002)		297 483,31 €	297 483,31 €

Résultat de clôture Fonctionnement	297 483,31 €
------------------------------------	--------------

maintenant !

Les écritures dressées par Madame la Trésorière dans le compte de gestion sont conformes ; elles reprennent pour le budget principal et pour le budget annexe « La justice », le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-29, L2121-31, L1612-12,
Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,
Vu l'avis favorable de la commission « Finances », en date du 18 juin 2012.
Entendu le rapport de présentation.

Jean-Claude VILLEMAIN, Maire, ne participe pas au vote

■ Vote ordinaire :

Votants : 35 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 2

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'adopter, pour le budget principal et pour le budget annexe « La justice », le compte administratif 2011 et d'arrêter les résultats tels qu'ils figurent au rapport de présentation.

Article 2 : de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par Madame la Trésorière, n'appelle aucune observation, ni réserve de sa part.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 26.06.12

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 29.06.12

Jean-Claude VILLEMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 29.06.12. Signature Le Maire.

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Faluy



